



EXTRAITS ET MISE À JOUR PARTIELLE

La gestion de l'offre dans le secteur laitier, un mode de régulation toujours pertinent

Daniel-Mercier Gouin est directeur du Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA) et professeur au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval.

MAY 2006

Daniel-Mercier GOUIN

●● La déréglementation de l'industrie laitière australienne est trop récente pour pouvoir en tirer des conclusions définitives.

Le 1^{er} juillet 2000, l'Australie a entrepris la déréglementation de son industrie laitière après plusieurs décennies d'intervention publique, particulièrement dans le secteur du lait de consommation. Avant cette date, la production laitière était divisée en deux, par types de lait, soit le lait de consommation et le lait de transformation. Le mode de régulation du secteur du lait de consommation relevait principalement de chacun des six États qui composent le pays. La production de lait de consommation était réglementée tant du point de vue des volumes autorisés que des prix à la production. En effet, les autorités de chaque État fixaient un prix au producteur pour le lait de consommation nettement plus élevé que le prix payé pour les livraisons destinées au marché du lait de transformation. En moyenne, le prix du lait de consommation dépassait d'environ 20 cents australiens le litre le prix du lait de transformation (Edwards 2003, p. 77), ce dernier étant étroitement dépendant du prix à l'exportation des produits laitiers sur le marché international. Le prix moyen du lait à la production variait donc d'un État à l'autre, en fonction de l'importance relative du secteur du lait de consommation dans chacun. Ainsi, le prix moyen du lait variait de 25 cents le litre en Tasmanie à 40 cents le litre au Queensland en 1998-1999 (Whetton 2000, p. 2).

Les moyens utilisés pour gérer l'accès au marché du lait de consommation différaient d'un État à l'autre. L'État de Victoria, la Tasmanie et l'Australie-Méridionale avaient opté pour une mise en marché « équitable » (Edwards 2003, p. 78). Ce système permettait à tous leurs producteurs laitiers de bénéficier de la prime sur le lait de consommation. Chaque producteur était donc payé au prorata des livraisons totales de son État sur chacun des deux marchés. Ainsi, dans celui de Victoria, il était payé comme si 6 % de ses livraisons allaient au marché du lait de consommation et 94 % à celui de la transformation. À noter que la part du lait de consommation dans la production totale de ces États était la plus faible de tout le pays, soit respectivement 6 %, 8 % et 26 % pour l'État de Victoria, la Tasmanie et l'Australie-Méridionale contre 43 % à 46 % pour les autres États (cf. tableau 1.1).

Les États du Queensland et de l'Australie-Occidentale utilisaient plutôt des quotas individuels de production de lait de consommation liés à la terre. La Nouvelle-Galles du Sud, quant à elle, disposait de quotas commercialisables depuis le début des années 90. Dans les deux cas, les producteurs devaient détenir des quotas de lait de consommation pour avoir droit au prix à la production plus avantageux de ce marché.

TABLEAU 1.1
Production totale de lait et répartition
entre le lait de consommation et le lait de transformation
par État, en Australie, 1999-2000 (en milliers de tonnes)

	Lait de consommation	Lait de transformation	Production totale	Part du lait de consommation
Nouvelle-Galles du Sud	596	799	1 395	43 %
Victoria	440	6 430	6 870	6 %
Queensland	383	465	848	45 %
Australie-Méridionale	185	528	713	26 %
Australie-Occidentale	190	222	412	46 %
Tasmanie	48	561	609	8 %
Total Australie	1 842	8 911	10 847	18 %

Source : Australian Dairy Corporation 2001, dans Edwards 2003, p. 78.

- Alors qu'il variait de 1,0 % à 2,4 % lors des années antérieures à la déréglementation, le taux de diminution du nombre de fermes laitières passe dans l'ordre à 8,2 %, 6,7 %, 3,6 %, 9,8 % et 3,7 % pour les cinq années subséquentes.

La déréglementation de l'industrie laitière australienne est trop récente pour pouvoir en tirer des conclusions définitives. Le tableau 1.2 fait tout de même état de l'évolution récente des prix du lait à la production dans chacun des États et pour l'ensemble du pays. Globalement, en Australie, le prix moyen à la production a augmenté de 11,6 % en 2000-2001 par rapport au prix moyen pondéré de l'année précédente. Il ne faut pas conclure pour autant à un bénéfice immédiat de la déréglementation, mais plutôt constater qu'elle est survenue à un moment relativement favorable quant à l'évolution du prix des produits laitiers sur le marché international. D'ailleurs, le prix moyen à la production de l'année 2002-2003 est en baisse en Australie, tout comme le prix mondial, ce qui montre sa sensibilité aux conditions du marché international. Deux États ont profité de cette embellie des prix à l'exportation, avec un prix moyen à la production supérieur en 2000-2001 à celui de 1999-2000 : l'État de Victoria et la Tasmanie, où la proportion de lait de consommation dans les livraisons totales était la plus faible du pays et qui étaient donc déjà les plus liés à l'évolution des prix mondiaux. Pour les trois États dans une situation inverse, soit la Nouvelle-Galles du Sud, le Queensland et l'Australie-Occidentale, le prix moyen à la production en 2000-2001, après déréglementation, a été inférieur au prix pondéré de 1999-2000, respectivement de 13 %, 20 % et 29 %. La situation de chaque producteur a pu varier en fonction de la proportion exacte de son quota individuel de lait de consommation dans ses livraisons totales. De plus, comme il n'y a ni négociation collective des prix du lait à la production ni contrôle gouvernemental de leur niveau dans un contexte de déréglementation, le prix payé peut varier d'un transformateur à l'autre, d'autant plus que des primes peuvent être versées sur les livraisons de lait de consommation afin de garantir un approvisionnement à l'année (Whetton 2000, p. 6). Les résultats présentés sont donc des valeurs moyennes.

TABLEAU 1.2
Évolution du prix à la production par État en Australie,
1997-1998 à 2004-2005, en cents australiens par litre

	NSW	VIC	QLD	A-M	A-O	TAS	AUST
LAIT DE TRANSFORMATION							
1997-1998	25,1	22,7	24,0	21,8	25,6	20,4	22,9
1998-1999	25,3	23,0	23,7	23,1	24,7	21,8	23,2
1999-2000	21,8	20,7	21,9	22,2	24,6	18,9	20,9
LAIT DE CONSOMMATION							
1997-1998	49,6	43,1	55,3	43,8	45,1	45,0	47,9
1998-1999	47,0	43,4	55,7	44,2	44,4	45,7	47,4
1999-2000	47,7	42,7	54,9	44,6	45,5	44,3	47,2
LAIT TOTAL PONDÉRÉ EN FONCTION DE LA PROPORTION DE LAIT DE CONSOMMATION							
1999-2000	32,9	22,0	36,8	28,0	34,2	20,9	25,6
LAIT TOTAL APRÈS DÉRÉGLEMENTATION							
2000-2001	29,1	29,3	30,6	27,7	26,8	25,0	29,0
2001-2002	32,5	33,3	34,5	31,5	28,7	32,7	33,0
2002-2003	32,8	24,8	34,8	30,3	28,2	25,9	27,1
2003-2004	30,9	26,7	33,8	28,2	27,4	27,2	27,9
2004-2005	32,9	31,5	35,0	30,1	27,2	30,8	31,5

Sources : Dairy Manufacturers dans Dairy Australia 2003, p. 6 et 2005, p. 11 et nos calculs.

- Depuis la réforme de l'année 2000, les producteurs ont vu nettement diminuer la part qu'ils accaparaient du dollar dépensé par le consommateur.

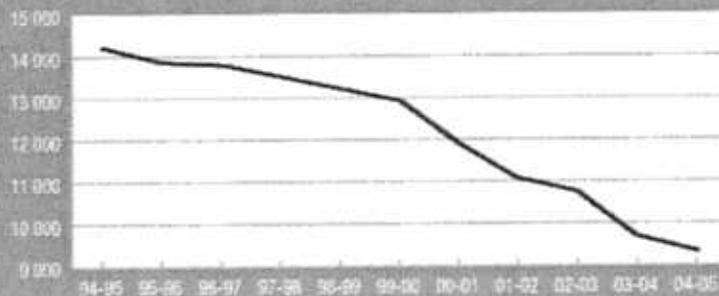
●● Pour obtenir une diminution du prix à la consommation de l'ordre de 3 %, valait-il la peine de réduire les prix à la production du lait de consommation de plus du tiers et de perdre en cinq ans plus du quart des exploitations laitières du pays?

La déréglementation de l'industrie laitière semble avoir eu un impact immédiat sur l'évolution structurelle du secteur de la production. La figure 1.1 montre en effet que le rythme de diminution du nombre de fermes laitières s'accélère à compter de 2000-2001, l'année de la déréglementation. Alors qu'il variait de 1,0 % à 2,4 % lors des années antérieures à la déréglementation, le taux de diminution du nombre de fermes laitières passe dans l'ordre à 8,2 %, 6,7 %, 3,6 %, 9,8 % et 3,7 % pour les cinq années subséquentes.

Finalement, comme l'illustre le tableau 1.2 (p. 3), le prix payé à la production pour le lait de consommation a diminué, ce que confirme une étude de Spencer. Son analyse montre aussi que, depuis la réforme de l'année 2000, les producteurs ont vu nettement diminuer la part qu'ils accaparaient du dollar dépensé par le consommateur pour acheter un contenant de deux litres de lait frais au détail (Spencer 2004, p. 24). Ce sont les détaillants qui ont pu, par le pouvoir de marché qu'ils détiennent, augmenter leur part du dollar dépensé à la consommation. Quant aux transformateurs, l'étude note qu'ils sont en situation de surcapacité, et il semble bien que les détaillants peuvent ainsi faire jouer la concurrence pour s'approvisionner à meilleur compte. Comme en Nouvelle-Zélande dans le secteur du lait de consommation, ce sont donc les autres maillons de la filière laitière qui tirent profit de la déréglementation du secteur, et ce, pas nécessairement au bénéfice des consommateurs.

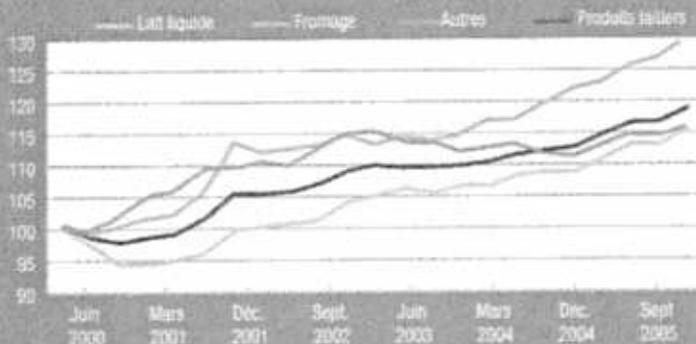
La figure 1.2 montre l'évolution des différents indices de prix en dollars australiens courants sur une base d'indice 100 au moment de la mise en œuvre de la déréglementation du secteur du lait de consommation en juin 2000. On peut y constater que le prix de détail du lait de consommation a effectivement diminué pour les deux trimestres suivant la déréglementation du secteur, entraînant dans sa chute le prix de

FIGURE 1.1
Évolution du nombre de fermes laitières
en Australie, 1994-1995 à 2004-2005



Source : *Sole Milk Authority*, dans *Dairy Australia* 2003, p. 5.

FIGURE 1.2
Évolution de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des
produits laitiers, du fromage, du lait et des autres produits laitiers¹
Australie, juin 2000 à décembre 2005 (indice 100 = juin 2000)



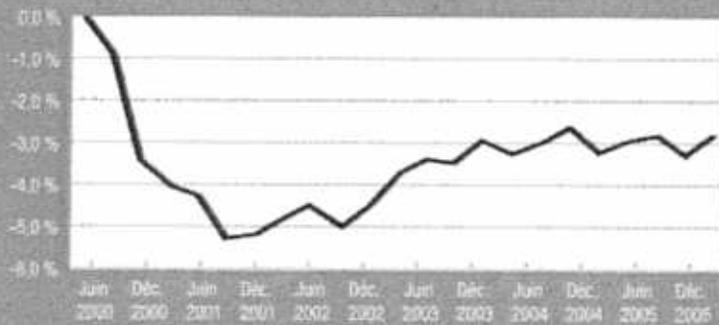
¹ L'ensemble des autres produits laitiers inclut le beurre.
Source : Australian Bureau of Statistics, *serie spéciale*, et *voir tableau*.

●● En Nouvelle-Zélande – pays qui a déréglementé son secteur du lait de consommation avant l'Australie – les prix ont atteint en 2002 plus de quatre fois leurs niveaux de 1981.

détail moyen de l'ensemble des produits laitiers. Par la suite, l'augmentation de l'indice des prix de détail de l'ensemble des produits laitiers est plus marquée que celle du lait de consommation jusqu'en décembre 2001. Cependant, à partir de cette date, l'écart entre les deux indices – qui atteint alors un maximum de 5,2 % – commence à se réduire pour atteindre 3,2 % en mars 2004; il s'est stabilisé à ce niveau depuis (cf. figure 1.3). Les consommateurs australiens semblent donc avoir bénéficié d'une diminution du prix de détail du lait de consommation, mais de très faible amplitude. Ce gain relatif doit être mis en perspective, car il faut tenir compte des baisses de prix à la production beaucoup plus importantes subies par les producteurs de lait de consommation et de la restructuration du secteur de la production que la déréglementation a provoquées. Pour obtenir une diminution du prix à la consommation de l'ordre de 3 %, valait-il la peine de réduire les prix à la production du lait de consommation de plus du tiers et de perdre en cinq ans plus du quart des exploitations laitières du pays?

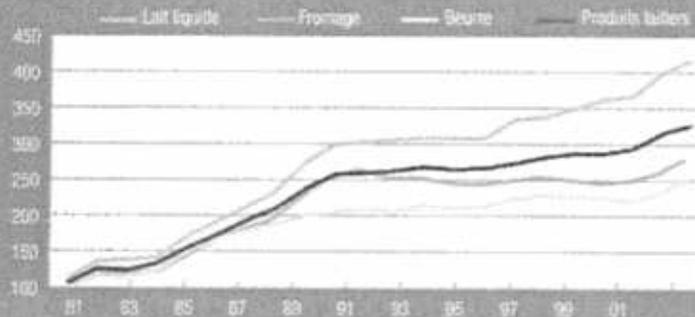
De toute façon, il est certes prématuré d'affirmer que cette réforme est un succès sur le plan des prix à la consommation. Il faudra attendre de voir si l'aubaine présumée de la déréglementation pour les consommateurs australiens se maintiendra au-delà du court terme.

FIGURE 1.3
Écart entre le prix de détail du lait de consommation et celui de l'ensemble des produits laitiers, Australie, juin 2000 à décembre 2005



Source : Australian Bureau of Statistics, sur le site www.abs.gov.au, et nos calculs.

FIGURE 1.4
Évolution de l'indice des prix à la consommation des produits laitiers¹, du beurre, du fromage et du lait, Nouvelle-Zélande, 1981 à 2002 (indice 100 = 1981)



¹ Indice des prix à la consommation des produits laitiers et du reste.
Source : MAF New Zealand, New Zealand Statistics, sur le site www.stats.govt.nz, et nos calculs.

●● Il serait présomptueux de suggérer qu'une déréglementation à l'australienne du secteur laitier canadien conduirait nécessairement à un quelconque gain pour le consommateur canadien de produits laitiers.

En ce sens, l'expérience néo-zélandaise peut aussi être riche d'enseignement. Dans ce pays, la déréglementation du secteur du lait de consommation – qui a été progressivement mise en œuvre entre 1985 et 1993, et qui est totale depuis – ne semble pas, à première vue, avoir profité au consommateur en ce qui concerne le niveau des prix (cf. figure 1.4, p. 5). Non seulement les prix à la consommation des produits laitiers y ont augmenté plus que partout ailleurs (Australie, États-Unis, Pays-Bas, France et Canada) sur une longue période, mais c'est pour le lait de consommation que la hausse est la plus considérable, puisque son prix atteignait en 2002 plus de quatre fois son niveau de 1981. Les producteurs laitiers néo-zélandais n'en ont pas bénéficié non plus. Ils ont plutôt perdu le pouvoir de marché qu'ils détenaient grâce aux mécanismes qui régularisaient le prix à la production pour leurs livraisons de lait de consommation.

En conséquence, une analyse hâtive de ce qui s'est passé dans les années récentes en Australie ne peut en aucun cas servir de modèle de référence idéal. Il serait présomptueux de suggérer qu'une déréglementation à l'australienne du secteur laitier canadien conduirait nécessairement à un quelconque gain pour le consommateur canadien de produits laitiers.

Le présent document présente des extraits et une mise à jour partielle d'une étude de Daniel-Mercier Gouin publiée en novembre 2004. Le texte complet, qui compte plus d'une centaine de pages, peut être obtenu à l'adresse suivante : <http://www.g5quebec.ca/fr/documents.php>